

Bureau des Etudiants en Sciences



Procès-verbal

de l'Assemblée Générale du 25 octobre 2006

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 octobre 2006

► Notes préalables

Non, nous n'allons pas vous demander de faire un don au Téléthon qui s'annonce, mais bien de participer au BESThon. Ça ne veut pas dire que vous devez ramener du thon au BES, mais bien que vous pouvez, d'une manière très généreuse, envoyer vos dons sur notre tout nouveau compte interne ! Pour chaque euro envoyé, 1 euro sera reversé au Comité de Coordination de la Lutte contre le cancer généralisé de l'ULB.

Merci à Julien pour ses notes, et bonne lecture à tous !

Markus,
Secrétaire du BES

► Lieu et heure

La réunion a débuté à 12h36 au local 2 NO 506 (Campus de la Plaine, ULB) et s'est terminée vers 13h55.

► Présents

Du comité :

- **Pierre Alexis**, Président (aussi suppléant au CA et effectif en Informatique)
- **Yannick Barthol**, Trésorier (aussi effectif au CF et suppléant en Informatique)
- **Markus Lindström**, Secrétaire (aussi suppléant au BF, suppléant au CF, et effectif en Informatique)
- **Alessandro De Simone**, Secrétaire adjoint (aussi suppléant en Informatique)
- **Julien Wadin**, Webmaster

Des membres :

- **Renaud Bonjean** (effectif au CF et effectif en Bioingénieur)
- **Jérôme de Boeck**
- **Andy Hoebeke** (effectif au CA et suppléant au BF)
- **Jean-François Picron**
- **Mathieu Semal** (suppléant au CF)
- **Laurent Thomas** (effectif au CF et effectif en Physique)
- **Antony Trinh** (suppléant au CF et suppléant en Physique)
- **Jiayun Zhou** (effective au CF et effective en Géographie)

Des membres d'honneur :

- **Renaud Maes**

► Compte-rendu

Titre I : Approbation de l'ordre du jour

Pierre demande le rajout d'un point concernant les excuses que doit présenter le BES à Jérôme Petit, assistant en Géologie, et également un point concernant le prix Socrate.

L'ordre du jour est approuvé par l'ensemble des membres présents, modulo l'ajout des deux points.

Titre II : Exposé des motifs de la convocation en urgence

Il y a une manifestation prévue vendredi, et il y a également un Conseil facultaire exceptionnel qui a été convoqué vendredi pour demain, où le Recteur de l'Université viendra informer la Faculté au sujet des trois dossiers.

Titre III : Rapports du Comité

III.a Rapport de la Présidence

Pierre a reçu une réponse du recteur concernant Pauline Slosse, responsable de la guidance interfacultaire en chimie. Il briefe les quelques nouveaux au sujet de ce dossier. Une solution a finalement été trouvée entre Mme Slosse et le Département des Ressources Humaines, dicit le recteur. Elle remercie la mobilisation des étudiants, qui lui a redonné courage.

III.b Rapport de la Trésorerie

On a reçu les cartouches d'encre et l'état du compte interne. **Yannick** signale à l'Assemblée que tout membre peut faire un don généreux au BES.

III.c Rapport du Secrétariat

Markus a avancé l'argent pour les cartouches, et doit contacter le décanat de la Faculté pour se faire rembourser.

Titre IV : Débriefing des dernières activités de mobilisation étudiante

Laurent nous décrit l'Assemblée Générale convoquée par le BEA le jeudi 19 octobre ; d'après lui, ce fut un gros bordel, et cela n'a pas fait avancé les choses.

Pour ce qui est du week-end, le BEA s'est essentiellement concentré sur la préparation du débat de ce lundi 23.

Du débat organisé par le Librex le lundi 23 octobre :

D'après **Jiayun**, le dit débat fut trop court, mais cela faisait plaisir de voir que les parties pouvaient parler calmement sans se crier dessus. Par ailleurs, les questions du public étaient assez mal choisies.

L'auditoire Janson était environ rempli à moitié, comptant donc environ 700 étudiants. Les deux parties sont restées sur leurs positions. Chose amusante, les étudiants préfèrent défendre un projet à long terme de l'Université, alors qu'ils y seront finalement moins longtemps que les autres corps.

Côté projets des autorités, ils comptent construire un bâtiment pour mettre Sciences Appliquées à la Plaine, édifice qui serait payé avec une petite moitié de la vente des parcelles du campus. Les autorités ont confirmé qu'il n'y aurait de toutes façons pas assez d'argent pour réaliser tous les projets ; mais le recteur souhaite effectuer un « saut qualitatif » dans cette direction. Peut-être serait-il mieux de déclarer l'Université en faillite, afin de forcer les pouvoirs publics à réagir.

D'après **Renaud M.** (information relayée par **Pierre**), Françoise Dupuis (ministre de l'Enseignement supérieur de la Communauté française) n'a jamais été contactée, alors qu'elle a de l'argent. « Si on fait chuter les inscriptions, y a plus de problèmes de place ! », rit **Mathieu**.

Les « illuminés » souhaitaient convier une Assemblée Générale dès la fin du débat, mais le public manquant, elle n'eut finalement pas lieu.

Ils ont finalement décidé d'occuper le Chavanne au soir, et la dite occupation est toujours en cours. Les enseignants dispensant des cours dans cet auditoire, dont M. François Reniers, ont vivement exprimé leur mécontentement vis-à-vis de l'occupation, parce que leurs étudiants ne souhaitent pas perdre de cours.

Des contacts informels avec le BEA nous ont révélé qu'il ne cautionne pas l'occupation ; un communiqué est d'ailleurs à paraître à ce sujet.

Des évènements ultérieurs :

Antony arrive à 13h00.

Le recteur a demandé à toutes les facultés d'organiser des Conseils extraordinaires afin qu'il puisse, avec son équipe technique, présenter de manière la plus objective possible les trois dossiers. Les Conseils de SOCO et Droit se sont déroulés en même temps, hier mardi 24. L'Assemblée discute des divers points qui y ont été soulevés, qui ont été obtenus par contacts informels avec des sources fiables.

Andy arrive à 13h08 ; **Jean-François** à 13h11 ; **Alessandro** à 13h12.

Pour la suite des événements, le Conseil facultaire extraordinaire de Sciences aura lieu à 14h demain au Forum E. Le recteur a prévenu qu'il ne pourrait rester que jusque 15h.

Vendredi, un cortège étudiant est prévu ; il se rassemblera à 14h au Solbosch pour ensuite marcher jusqu'à la Plaine. Le BEA va éditer d'ici peu un petit journal résumant l'actualité et le contenu des trois dossiers. L'Assemblée exprime avec fermeté le souhait que les mégaphones du BEA ne se retrouvent pas dans la main de groupes sans légitimité.

L'Assemblée décide de passer à un vote à main levée pour exprimer officiellement la position du BES sur les trois dossiers. Ils sont tous trois rejetés à l'unanimité, lors de trois votes séparés.

Le BES s'oppose à la vente des parcelles de la Plaine, à l'instauration d'une carte multifonctions, et à la sicaufisation des logements étudiants.

Titre V : Rapports des représentants au Conseil d'Administration

Il n'y a pas eu de Conseil depuis la dernière Assemblée, le point est donc caduc.

Titre VI : Rapports des représentants à la Faculté

VI.a Du Bureau facultaire

Le Bureau a discuté des problèmes concernant le contenu de certains procès-verbaux du BES. L'Assemblée y reviendra au point prévu à cet effet.

Markus a également demandé si le représentant étudiant à la commission « Bologne » facultaire pouvait avoir un suppléant. Le Doyen a accepté la demande.

VI.b Du Conseil facultaire

Yannick signale juste qu'il faudrait vérifier dans les PV du Conseil s'il a été acté que ses membres avaient exprimé leur opposition à la vente des parcelles de la Plaine.

Pierre devait siéger dans une commission, mais a oublié de s'y rendre, pris par le temps.

Titre VII : Informations des délégués de département

Du département de Physique

Quelques commissions ont été constituées. **Laurent** siège désormais dans la commission « Bologne » du département.

Titre VIII : Préparation du Conseil Facultaire extraordinaire du 26 octobre 2006

Le Président décrit la situation actuelle des choses aux délégués facultaires présents, et leur demande de venir au Conseil.

Titre IX : Nomination d'étudiants effectif et suppléant pour siéger au sein de la commission facultaire « Bologne » – vote

Il est proposé d'y faire siéger **Laurent** en tant qu'effectif, et **Jérôme** se propose en tant que suppléant. L'Assemblée passe au vote secret, et la proposition est adoptée avec 12 voix pour et 1 abstention.

**Laurent Thomas et Jérôme de Boeck seront proposés pour siéger dans la
commission facultaire « Bologne ».**

Titre X : Prix Socrate

Pierre a reçu un courrier comme quoi il siégeait dans le jury du prix Socrate, en tant que représentant étudiant de la commission pédagogique facultaire. Il préfère toutefois ne pas y aller, par manque de temps. Il proposera donc le poste à Xavier Devos, siégeant également dans la commission. Au pire, si ce dernier ne peut y aller, il ira lui-même.

Le Président fait également remarquer que les règles du prix ont été modifiées. Notamment, il n'y aura plus que deux gagnants du prix sur toute l'Université ; un en sciences exactes et un en sciences humaines.

Titre XI : Excuses à Jérôme Petit

Laurent s'en va à 13h46 ; **Renaud M.** arrive à 13h48.

Pierre présente brièvement le dossier à l'Assemblée. Le Doyen a fait comprendre qu'on ne devait pas mettre des morceaux de discussions internes des instances facultaires dans nos procès-verbaux. **Pierre** propose que le PV soit modifié en ligne pour retirer tout le paragraphe litigieux ; une note sera incluse dans le PV modifié. Il précise toutefois qu'il faut légalement permettre aux membres de consulter le PV original sur demande au BES.

Renaud M. propose qu'on s'excuse d'avoir acté les paroles contentieuses, et que Nicolas Forget s'excuse personnellement.

Le PV en ligne de l'Assemblée Générale du 20 avril 2006 sera modifié, et une lettre d'excuses du BES sera rédigée et envoyée à Jérôme Petit.

Titre XII : Divers

Aucun divers.

Titre XIII : Prochaine Assemblée

La date de la prochaine Assemblée sera communiquée ultérieurement.